

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

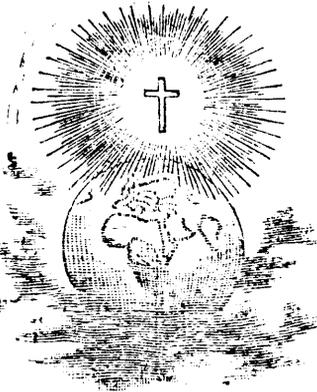
This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE  
**QUÉBEC**

Publiée avec l'approbation de

Son Eminence le Cardinal TASCHEREAU, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN

Curé du Cap-Santé,

Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN

Curé du Cap-Santé,

Co., de Portneuf.

**CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :**

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrate cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

1890

## SOMMAIRE :

Nouveau cas réservé dans l'archidiocèse de Québec, 97.—Vigile de la Toussaint, 97.—La Toussaint, 98.—Le jour des morts, 99.—Chronique de la "Semaine Religieuse", 101.—Causerie, 104.—L'Eglise catholique en Suisse. (1800-1890), 105.—Apostolat de la prière, 107.—Petite chronique, 108.—Sommaire des principaux événements de septembre, 108.

## FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche, 2 novembre—XXIII ap. P. Vêpres des morts.
Lundi, 3 " —Comm. des morts. Absoute.
Mardi, 4 " —S. Charles Borromée.
Mercredi, 5 " —de l'Octave.
Jeudi, 6 " —" "
Vendredi, 7 " —" "
Samedi, 8 " —Oct. de la Toussaint.

## OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

<b>BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC.</b> Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 7 h.	<b>CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE</b> Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.
<b>EGLISE DE LA BASSE-VILLE.</b> Messes basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.—Salut, 7 h.	<b>EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.</b> Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.
<b>EGLISE SAINT-ROCH,</b> Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 heures.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.	<b>EGLISE SAINT.SAUVEUR.</b> Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.
<b>CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH.</b> Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.	<b>CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.</b> Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

## PAIEMENTS D'ABONNEMENTS

M. D. D., St-Roch. (Québec).—Collège de Ste-Anne.—M. P., Cap-Santé.—M. D., Ste-H. (Kamouraska).—M. G., curé à M.-B. (Ottawa).—M. J., Cap-Santé.—M. B., curé à P.I.—M. A., curé au L. des 2 Montagnes.—M. B., chapelain. (Québec).—M. L., curé à T. (Saguenay).—M. Dr D., St-Roch (Québec).—M. W., St-Sauveur. (Québec).—M. C., vicaire à Ste-A. (Lotbinière).—M. T., St-Roch. (Québec).—M. T., St-Roch. (Québec).

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUÉBEC

---

Nouveau cas réservé dans l'archidiocèse de Québec

1o " Sont coupables d'une faute très-grave ceux qui ont importé ou qui importeront des boissons envivantes dans la province de Québec, contre la loi."

2o " Sont aussi très coupables ceux qui favorisent de quelque manière ce commerce illégitime, par exemple en aidant les vendeurs, en cachant dans leur maison ou ailleurs, ou laissant cacher ces boissons, ou bien en contribuant à les transporter pour les soustraire à la loi."

" Nous déclarons, dit le Cardinal archevêque de Québec, que toutes ces fautes passées ou futures sont des cas réservés à l'archevêque et à ses deux vicaires généraux, de sorte qu'aucun prêtre ne pourra en absoudre sans avoir reçu une permission spéciale pour chaque cas."

---

VIGILE DE LA TOUSSAINT (1)

Nous sommes obligés de croire : 1o qu'il y a un purgatoire ; 2o que les âmes qui s'y trouvent peuvent être secourues par les suffrages des fidèles.

C'est le sentiment commun des théologiens que le purgatoire est dans l'intérieur de la terre ; qu'on y souffre la peine du *dam* ou la privation de la vue de Dieu ; et la peine du *sens*, qui est celle du feu. La peine du *dam* surpasse en intensité tout ce qu'on peut imaginer, sans excepter la peine du feu, qui à elle seule est plus grande que toutes les souffrances de cette vie.

Il est de foi que les tourments du purgatoire ne sont pas éternels.

---

(1) Vendredi, veille de la Toussaint, est un jour de jeûne d'obligation.

nels. Quant à l'intensité des peines, elle se mesure sur les diverses dispositions des âmes.

Les défunts en purgatoire ne peuvent plus pécher, ni mériter pour eux mêmes. Ils expient.

Nous pouvons leur venir en aide, spécialement par la prière, l'aumône, le jeûne, les mortifications, les indulgences, la communion, la sainte messe. Toutes ces œuvres accomplies en état de grâce, peuvent être offertes pour les fidèles défunts, et Dieu les leur applique selon les règles de sa justice et de sa miséricorde.

Plusieurs grands théologiens pensent que les âmes du purgatoire qui sont dans l'impuissance de s'assister elles-mêmes, peuvent prier pour nous et le faire avec fruit. Si donc nous leur venons en aide, elles nous aideront à leur tour, surtout quand elles seront au ciel.

### LA TOUSSAINT

L'âme qui sort de la vie présente se trouve en face de trois séjours : l'enfer, le purgatoire et le ciel. Ses œuvres décident dans lequel des trois elle doit se rendre. L'enfer sera son châtiement éternel, si elle a quitté la terre en péché mortel. Le purgatoire la recevra dans ses flammes, si elle n'a pas entièrement satisfait à la justice de son Créateur. Mais quel ne sera son bonheur, si elle peut entrer au ciel immédiatement !

A l'exemple des saints dont nous faisons aujourd'hui la fête, soupirons après le moment où nous passerons de cette vie misérable à la béatitude sans fin. Profitions de leurs exemples, et disons-nous souvent à nous-mêmes : " Pourquoi suis-je en ce monde ? Est-ce pour l'employer à des futilités, à des amusements, à la recherche d'une félicité imaginaire qui m'échappera avec le dernier soupir ? Dieu ne nous accorde-t-il pas chaque jour et chaque heure en vue du moment suprême qui décidera de notre éternité ? Agissons donc en conséquence : formons, le matin, l'intention de ne vouloir que Dieu et son bon plaisir en tout. Que nos pensées, nos désirs, nos peines, nos travaux, nos occupations, n'aient d'autre fin que la gloire et le contentement de notre Créateur. Ensuite agissons en tout sous son divin regard, en esprit de prière, de soumission et de dépendance de sa grâce.

Toutes nos œuvres, ainsi sanctifiées, deviendront méritoires de la vie éternelle, et nous feront un jour prendre place parmi ceux que nous honorons en ce jour.

## LE JOUR DES MORTS

Hier, fête de la Toussaint, l'Eglise militante rendait ses honneurs à l'Eglise triomphante; elle se réjouissait de sa gloire et de son bonheur; elle implorait son assistance pour tous ceux qui combattent et qui souffrent. Aujourd'hui elle offre ses supplications pour l'Eglise souffrante. Au lieu des habits blancs qui témoignaient hier son allégresse, elle se revêt aujourd'hui d'habits de deuil et fait succéder des chants lugubres aux hymnes de joie. L'Eglise nous presse d'entrer dans ses sentiments et de nous attrister avec elle au souvenir des trépassés, parmi lesquels nous comptons tous des parents, des amis et au moins des connaissances. Au reste, le moyen d'échapper au purgatoire est de méditer sur ses supplices.

Outre la privation de Dieu, on souffre en purgatoire la peine du feu, qui est semblable, suivant plusieurs docteurs, au feu de l'enfer. " Je vis, dit sainte Brigitte racontant une de ses visions, s'ouvrir devant moi un lieu sombre et formidable; et il y apparut une fournaise ardente. Au-dessus de la fournaise, l'âme dont j'avais entendu le jugement; elle était revêtue comme d'un corps, les pieds attachés à la fournaise. Or, la flamme montait vers elle avec une force terrible, de sorte que ses pores semblaient des veines ouvertes d'où jaillissait le feu; de ses mains tendues violemment vers les pieds, décollait une poix ardente; l'aspect de sa peau était d'une laideur repoussante et il s'en exhalait une punteur insupportable. Alors l'ange me dit: l'âme que vous voyez souffre les ardeurs d'un feu dévorant, et en même temps les rigueurs d'un froid extrême. Elle est plongée dans des ténèbres profondes, assourdie par d'effroyables clameurs, dévorée de soif et de faim, couverte de honte et de confusion, épouvantée par d'horribles images de démons."

De tels supplices ne sont-ils pas de nature à nous faire prier pour les âmes qui les endurent, et à nous faire désirer d'en être exempts après notre mort?

Quels défunts faut-il recommander à Dieu? Tous les défunts, sans en excepter les pécheurs et ceux dont la vie a semblé sainte et exempte de fautes. Cependant il est permis, et c'est même un devoir, d'avoir des préférences: par exemple, pour nos parents, nos bienfaiteurs, nos amis, ceux à qui nous avons promis assistance, ou envers qui nous avons contracté des dettes de justice.

Mais en pensant aux autres, ne nous oublions pas nous-mêmes. Travaillons sans relâche à nous corriger de nos défauts, en combattant notre humeur, nos impatiences, en évitant de médire, ou de nous montrer peu prévenants et peu charitables pour les autres.

Réprimons ces tendances à nous louer, à nous complaire en nous-mêmes, à satisfaire nos goûts et nos inclinations. Tant que nous resterons vains, sensuels, sans humilité ni détachement, sans esprit de vigilance, de prière et d'abnégation, nous nous préparons un long séjour dans le purgatoire. Formons la résolution d'exceller en piété, et en fidélité à la grâce ; et malgré cela, il restera encore bien des choses dans notre âme ; en faisant de notre mieux, ce sera encore assez mal.

#### MOYENS DE SOULAGER LES ÂMES DU PURGATOIRE

Ces moyens, comme nous l'avons déjà dit, sont : la sainte messe, la communion, l'aumône, les mortifications et les indulgences. Faisons le chemin de la croix, aussi souvent que possible ; approchons-nous de la sainte Table, au moins une fois dans le mois. Que chacun choisisse parmi ces moyens, ceux qui ont le plus de compatibilité avec ses occupations. Mais tous peuvent et doivent au moins réciter, tous les jours, quelques courtes prières indulgenciées, et se rappeler que demain peut-être ils en auront besoin eux-mêmes. Pour faciliter l'accomplissement de ce devoir, nous terminons ces considérations en indiquant, entre autres, trois moyens de soulager les âmes, à la portée de toutes les classes.

#### PRIÈRES INDULGENCIÉES

1o Tous ceux qui, par des suffrages et de pieux exercices, s'efforcent de soulager les âmes du purgatoire pendant le mois de novembre, peuvent gagner chaque jour une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines (2835 jours), ainsi qu'une indulgence plénière dans le mois, aux conditions ordinaires. (Léon XIII, 27 jan, 1888).

2o "Chapelet pour les défunts." On peut le dire sur le chapelet ordinaire. Il consiste à réciter sur chaque grain une courte prière indulgenciée, selon la dévotion de chacun. Par exemple, *aux gros grains* : "mon Jésus, miséricorde" 1 et à tous les *petits grains* : "Doux Cœur de Marie, soyez mon salut."

Un chapelet de 5 dizaines, récité de la sorte, peut se dire en quelques minutes et procurer aux âmes du purgatoire 16,500 jours d'indulgence.

3o Le soir au son de la cloche, dire à genoux, pour les âmes du purgatoire, le *De profundis*, avec le verset *Requiem æternam*, etc ; ou bien, si l'on ne sait pas le *De profundis*, dire à la place un *Pater* et un *Ave*, avec le verset *Requiem æternam*. (indulgence de 100 jours chaque fois).

Dans les lieux où l'on n'entend pas le son de la cloche, ou ceux où l'on ne sonne pas pour les morts, on gagnera néanmoins les mêmes indulgences, en observant ces pratiques à peu près vers une heure après l'angelus. (Pie VI, 18 mars 1781).

## Chronique de la "Semaine Religieuse"

Il vient de se passer en Bulgarie un événement politico-religieux très-important, qui a fait courir pendant des mois les chancelleries européennes. Cet événement n'est pas autre chose que la concession du bérat impérial faite par la Turquie à quatre évêques bulgares dissidents, de la Macédoine ; ou, pour être plus clair, l'affranchissement des Bulgares schismatiques de la Macédoine de leurs sujétion envers le patriarche de Constantinople. Les Bulgares, comme on le sait, appartiennent au schisme grec, et de puis leur séparation du centre de l'unité catholique, ils ont accepté la juridiction du patriarche de Constantinople. C'est ce-jour qu'ils viennent de secouer. Craignant que l'influence *grecque* ne s'exerçât, sous le couvert de l'autorité ecclésiastique, sur leur vie nationale qu'ils veulent conserver avec raison, ils se sont donné un petit patriarche national (Exarque), que la Porte vient de reconnaître officiellement.

Ce fait constitue pour la Macédoine, une vraie révolution civile et religieuse, et porte un coup mortel à l'hellénisme dans ce pays même qui fut le berceau d'Alexandre le Grand. Il perd par là l'hégémonie qu'il y exerçait, jusqu'ici, sur les autres nationalités de la péninsule. En outre, comme l'exemple est toujours contagieux, d'autres nationalités, telles que les Roumains et les Albanais, commencent déjà à s'agiter contre le *patriarche des Grecs*, comme ils l'appellent, et forment la même réclamation que la Roumélie et la Bulgarie.

Jusqu'aujourd'hui les églises, les écoles, les établissements de bienfaisance ont été entre les mains des Grecs, parce que leurs évêques et leurs prêtres étaient seuls reconnus par la Porte jusque dans les localités où la *majorité de la population* était bulgare. On voit par là combien il est facile d'en venir de ces querelles aux conflits sanglants envenimés par la haine de race et par la rivalité d'une prépondérance perdue d'une part et acquise de l'autre ! Il s'ensuivra que, dans les régions de la Macédoine où la majorité est bulgare, la propagande gagera de jour en jour du terrain jusqu'au moment où le gouvernement de Bulgarie sera poussé par la force des choses à s'annexer cette province. C'est bien pour cela que la concession du bérat a tant chatouillé la Grèce, la Serbie et surtout la Russie. Cependant, ce n'est pas la question de principe que la Russie combat dans toute cette affaire, car c'est par son influence que l'Exarcat fut créé et reconnu par la Porte, malgré l'opposition du patriarcat du Phanar. En 1862, on voulait empêcher à tout prix l'union des Bulgares à l'Eglise

atholique et susciter dans les Balkans la question slave. On réussit de cette façon à amener la guerre turco-russe de 1877, le traité de Saint-Etienne et l'érection de la Bulgarie en principauté. Mais aujourd'hui, pour des raisons contraires, la Russie se trouve d'accord avec la Grèce et la Serbie dans la question des évêques bulgares de la Macédoine, et leur intérêt commun les porterait à unir leurs forces contre la Bulgarie, si celle-ci venait à tenter un coup de main en Macédoine ?

Le développement de la question bulgare, sous le rapport *ecclésiastique*, démontre que les églises dissidentes d'Orient, détachées de leur contre-naturel, qui est le Saint-Siège, deviennent le jouet de la *politique*.

Pour obtenir son indépendance, l'Eglise bulgare s'est faite d'abord l'instrument de la Russie, et maintenant nous la voyons prête à exploiter l'appui des représentants de la triple alliance à Constantinople.

Il en est bien autrement des 60,000 catholiques gréco-bulgares. Personne ne songe à les asservir et ne les redoute, parce que le Pape est leur chef suprême. Nous ferons prochainement l'histoire de l'Eglise bulgare-unie.

Le Comte de Paris dont le Canada vient de recevoir la visite, avant de quitter l'Europe a revendiqué devant la France et devant l'histoire la responsabilité de la tactique suivie pendant les dernières élections. "Proscrit par la République, dit-il, je ramasse pour la combattre les armes qu'elle me fournit. Représentant de la monarchie, je ne dois négliger aucune occasion d'en préparer le triomphe." Revenue à flot en frappant un vigoureux coup de taon au fond du gouffre où elle était descendue, la République surnage encore, mais il est évident que sa politique haineuse et persécutrice, amènera sa chute avant longtemps. Tant mieux ! La France n'a rien à perdre au changement de régime.

Le Portugal passe par une crise politique des plus graves. Il semble acculé au dilemme suivant : sauver l'ordre intérieur au prix d'une violation de la foi internationale, ou tenir bon au traité anglais au risque de faire mettre en pièces la charte portugaise. Le premier article du programme du nouveau ministère devra donc être celui-ci : "Choisis, si tu l'oses !" Il est certainement pénible de voir ce petit peuple, qui a un passé des plus glorieux, qui a ouvert l'Afrique au monde civilisé, réduit à un rôle aussi effacé, et condamné peut-être à succomber sous les coups d'un plus fort.

Deux députés parnollistes qui ont bien le droit de faire un pied-de-nez au gouvernement anglais, ce sont MM. O'Brien et Dillon. Plein de sollicitude pour eux comme toujours, le gouvernement avait dépêché ses meilleurs huissiers pour les inviter à venir passer l'hiver dans les prisons de Londres ; mais ces deux messieurs, préférant naturellement les voyages à une vie aussi sédentaire, sont partis pour l'Amérique, en frisant le museau des chiens de chasse de M. Balfour. Ce n'est ni le premier ni le dernier bon tour joué par Pat à John Bull. On annonce en même temps que plusieurs autres députés parnollistes sont sous le coup de mesures analogues, parcequ'ils incitent les paysans à refuser le paiement des formages jugés exorbitants.—Le Cabinet Salisbury frappé d'aveuglement, revient donc carrément à la politique que les électeurs condamnent depuis trois ans, à chaque élection nouvelle. Evidemment on veut pousser au dernier degré de l'exaspération ce malheureux peuple que l'avortement de la récolte des pommes de terre va presque faire mourir de faim cet hiver. Un gouvernement qui ne sait rien faire de mieux que greffer la persécution sur la famine, mérite la réprobation universelle. Espérons que c'est son suicide que le cabinet Salisbury accomplit, ou plutôt achève.

Terminons en parlant d'une nouvelle tentative qui se fait à Londres pour établir une langue universelle. Cette fois, au lieu de chercher la solution du problème dans le fameux volapük, il est question simplement de reprendre le latin, langue universelle, du moins dans le domaine de la science, jusqu'à la scission protestante, et de l'adapter aux besoins modernes. Ce projet a des chances de réussite que n'aura jamais le volapük, dont on a bien trop parlé depuis quelques années.

Autrefois, quand la science était tout entière dans la philosophie et dans la théologie, le latin était naturellement la langue savante. Tous les savants écrivaient en latin, et les échanges d'idées étaient faciles entre les différents pays. Un ouvrage scientifique, publié dans n'importe quel pays, pouvait circuler et être compris dans le monde entier, parcequ'il était écrit en latin. Aujourd'hui, c'est tout le contraire, chaque spécialiste écrit dans sa langue, et pour bénéficier de tous ces travaux scientifiques, il faudrait commencer par dépenser un temps considérable à apprendre sept ou huit langues.

Cependant la chose va devenir indispensable, si l'on n'adopte une langue universelle. La diffusion de la science l'exige, le commerce devenu absolument cosmopolite, surtout depuis que la vapeur, le télégraphe et le téléphone ont supprimé les distances,

va l'exiger à son tour. Puisqu'il en est ainsi, que la science et le commerce adoptent le latin que la Curie romaine, de nos jours encore, sait adapter à tous ses besoins, et qui n'a jamais cessé d'être sa langue officielle. Le latin se rapproche de plusieurs langues européennes. On l'apprend encore presque partout, et il peut aisément se plier à exprimer toutes les idées modernes. Pour la théologie et les sciences profanes l'expérience est faite. Quant au commerce, du moment qu'on le voudra sérieusement, on aura bientôt trouvé dans le latin les quelques formules nécessaires à la correspondance cosmopolite. On résout tous les jours des difficultés plus insurmontables. Qu'on se mette à l'œuvre, et dans vingt cinq ans tous les gens instruits sauront assez le latin pour le comprendre et l'écrire.

### CAUSERIE

*L'étonnante multitude des martyrs* est une seconde preuve de la divinité de l'Eglise. On sait que le nombre de ceux qui moururent pour la foi de Jésus-Christ, pendant les dix premières persécutions, n'est pas de moins de 11 millions. Qui osera dire que ce fait n'est pas véritablement surnaturel, comme, du reste, l'expérience le démontre. En effet, l'homme a tant d'attachement à la vie, tant d'horreur pour la souffrance, et, règle générale, s'enthousiasme si peu pour la vérité, que, humainement parlant, il y a très peu d'individus prêts à faire le sacrifice de leur vie, même pour la vérité la plus attrayante et la plus délicieuse !

L'orgueil, l'ambition, les passions peuvent bien, par exception, avoir leurs martyrs ; mais les martyrs volontaires de la vérité et de la justice sont extrêmement rares, pour ne pas dire qu'il n'y en a point.

Or, voici une doctrine ennemie des passions humaines, sévère pour ceux qui cherchent le bonheur ici-bas ; et l'on voit des millions de témoins de tout âge, de toute condition, des enfants et des vieillards, des hommes et des femmes, des savants et des ignorants, qui pourraient d'un mot obtenir, avec la vie, les richesses et les plaisirs, affirmer hardiment leur foi, et affronter librement et gaiement les prisons, les tortures, les bêtes féroces, la faim, la soif et la mort sous ses mille formes, plutôt que de la renier.

Evidemment une société qui possède tant et de si grands héros, est une société formée et soutenue par Dieu lui-même, une société divine. Par conséquent, nous devons la croire et lui obéir quand elle nous parle, quand elle nous explique la foi pour laquelle tant de martyrs sont morts.

*La merveilleuse transformation qu'elle a opérée et qu'elle maintient dans le monde, est une preuve de la divinité de l'Eglise.*

A t on jamais vu l'habileté humaine réussir à dominer les passions et réformer les cœurs ? Les païens avec des sages comme Socrate, des philosophes comme Platon et des législateurs que nous admirons encore, n'ont jamais pu réformer et amener à la vertu une seule bourgade. Mais voyez ce qu'ont fait les apôtres. Ils ont converti à la vérité et à la vertu, non pas seulement une ville ou un pays, mais le monde entier ! Quelle est donc la baguette magique qui leur subjuguait le monde ? Comment ont-ils réduit l'orgueil des philosophes ; fait accepter la mortification aux grands, ivres de richesses et de voluptés ; changé les adorateurs d'une Vénus impudique, d'un Mars adultère, d'un Bacchus intempérant, en héros insensibles, pour ainsi dire, à tout ce qu'ils avaient aimé auparavant ? Comment les apôtres et leurs successeurs ont-ils réussi à faire sortir de terre, jusqu'à nos jours, ces légions de vierges, de solitaires et de victimes volontaires de la pénitence et de la charité ?

Evidemment, le doigt de Dieu est encore là. Dieu est avec une Eglise qui opère de telles merveilles, impossibles si elle n'était divine.

(A suivre).

#### L'Eglise catholique en Suisse. (1800-1890). (1)

A partir de 1841, sous la pression des loges maçonniques, un vaste mouvement s'organisa dans tout le pays, pour réclamer l'expulsion des religieux, et en particulier des Jésuites. C'est ce que firent tous les cantons protestants. Mais les cantons catholiques refusèrent de s'associer à cette proscription. On vit alors, pour leur forcer la main, des corps-francs soudoyés par la franc-maçonnerie, se soulever à trois reprises, en 1844 et 1845. Il y eût des émeutes et des combats sanglants, principalement à Lucerne et dans le Valais. Les radicaux furent battus, et pour se venger ils assassinèrent Leu, un des catholiques marquants de Fribourg, et crièrent ensuite qu'il s'était suicidé,

Les radicaux et les protestants, comme toujours, avaient commencé la guerre civile. Les sept cantons catholiques se voyant menacés dans leur indépendance et leur foi, formèrent entre eux la ligue du *Sonderbund*, pour la défense de leurs intérêts politiques et religieux. Ils demandaient l'exécution loyale des traités de Vienne, qui avaient garanti la liberté des catholiques, le droit de

(1) Voir à partir du n° 35 (1890) jusqu'à ce jour.

garder chez eux des religieux et des garanties pour l'avenir. Tout fut refusé et les députés des sept cantons quittèrent la Diète (29 octobre 1847.)

Immédiatement celle-ci appela 50,000 hommes, sous le commandement du général Dufour, pour soumettre ce qu'elle appelait la rébellion des cantons catholiques. Ceux-ci n'étant que 7 contre 12, comprirent qu'ils étaient trop faibles pour rester les maîtres du terrain, et en appelèrent aux puissances signataires du traité de Vienne. M. Guizot, quoique protestant, aurait bien voulu les secourir, mais il craignait de se brouiller avec les radicaux de la Chambre, rangés sous la houlette de celui qui au fond ne fut jamais qu'un révolutionnaire, M. Thiers, et qui prononça à cette occasion la fameuse parole : " Je serai toujours du parti de la Révolution en Europe." L'Angleterre, qui a toujours été du parti de la Révolution, hors de chez elle bien entendu, refusa d'intervenir et fit échouer les négociations. Le fameux principe de la non-intervention, mis en pratique seulement quand le droit était certain, commença à devenir à la mode.<sup>1</sup> Les mêmes gouvernements qui laissaient écraser les catholiques de Suisse, en 1847, se sont immiscés dernièrement dans une affaire de sacristie et ont pris fait et cause pour ou contre les évêques schismatiques bulgares. Les catholiques furent donc écrasés ; le radicalisme suisse triomphait. Quelques mois après éclatait la révolution de février qui allait ébranler tous les trônes de l'Europe ; et M. Guizot, réfugié à Londres après la chute de Louis-Philippe, pouvait méditer à l'aise sur les inconvénients de cette prétendue habileté politique, qui consiste à abandonner les faibles pour ne pas se créer d'embarras.

Les radicaux suisses imposèrent ensuite des gouvernements révolutionnaires à tous les cantons catholiques, le séjour de la Suisse fut interdit aux Jésuites, un grand nombre de monastères furent confisqués ; l'évêque de Lausanne, Mgr Marilley, fut emprisonné, puis exilé jusqu'en 1855 ; un grand nombre de prêtres partagèrent le même sort ; et pendant plusieurs années le vandalisme fut à l'ordre du jour. Comme le disait si bien Montalembert, en 1848, devant la Chambre des Pairs : " Le radicalisme suisse s'est présenté devant l'histoire avec une Sœur de charité expulsée dans une main, et un moine du Saint-Bernard spolié, dans l'autre."

Depuis cette époque, l'Eglise Catholique, comme nous allons le voir, n'a cessé d'être persécutée en Suisse, surtout dans les cantons protestants et mixtes.

(A suivre).

## APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Novembre 1890

Désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande et bénie par

Sa Sainteté Léon XIII.

## LE CULTE DES SAINTS PATRONS

Le cardinal Baronius, le grand annaliste de l'Église, s'exprime ainsi : " C'est l'honneur rendu aux saints—et il entend le culte des saints patrons—qui est le fondement de la France ; elle subsistera tant qu'elle honore les saints ; elle périra lorsque l'impiété aura renversé ce fondement. " (Ann. eccl., an. 456, n° VII).

Or, ce que Baronius disait de la France peut et doit se dire—proportion gardée—des autres peuples catholiques. La sainteté, cette fleur nécessaire et magnifique du christianisme intégral, y a fleuri, surtout chez les nations les plus anciennes dans la foi, avec un éclat incomparable, et le culte des saints Patrons tient la plus large place dans leurs histoires.

Ce n'était, certes, que justice, et la reconnaissance l'exigeait. Les saints ne sont-ils pas, à proprement parler, les seuls vrais grands hommes et, en même temps, les seuls bienfaiteurs insignés de l'humanité ?

Aujourd'hui les gouvernants sectaires, qui, chez presque tous les peuples catholiques, ont usurpé le pouvoir, exaltent, au lieu des saints Patrons, tous les pirates scélérats.

Cependant, grâce à Dieu, depuis quelque temps un mouvement réparateur se fait sentir.

Il appartient aux Apôtres de la Prière de prendre la tête de ce mouvement. Les saints Patrons ne sont-ils pas tous, au ciel, d'admirables apôtres de la prière, ne vivant, comme leur divin Chef, que pour intercéder en notre faveur, et présenter sans cesse, au Père céleste, le Cœur toujours priant de son Fils Jésus ?

Ainsi Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, pour nous exciter encore à ce culte béni, a-t-il daigné récemment accorder " une indulgence plénière à tout Associé de l'Apostolat qui fait la Communion réparatrice au jour du saint Patron indiqué sur son Billet mensuel. " Travaillons donc, dans la mesure de nos forces, à restaurer ce culte *fondamental*, et, selon la pensée de Baronius, l'édifice de la patrie chrétienne, dont il est la base, s'affermira et montera vers le ciel.

## PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour que le culte des saints Patrons soit partout remis en grand honneur, afin que l'édifice de la patrie chrétienne, dont il est la base, s'affermisse de jour en jour, et monte vers le ciel.

---

**PETITE CHRONIQUE**


---

S. E. le cardinal Taschereau a fait, le 18 du mois courant, la Bénédiction solennelle de l'Externat du couvent de S. Roch de Québec.

On annonce la mort de Mgr David, archevêque syrien de Damas, depuis le 20 avril 1879. L'église syrienne unie lui doit l'édition du Bréviaire syriaque, du Missel chaldéen, etc.

La caisse de la société ecclésiastique S. Joseph de l'archidiocèse compte, cette année, 26 pensionnaires auxquels il a été voté \$3,700; 8 membres sont décédés, 21 nouveaux membres ont été admis, et 4 ont été exclus pour n'avoir pas payé leur contribution. Les contributions annuelles n'égalent pas encore le montant des pensions votées.

M. l'abbé J. Soulard vient d'être chargé par l'autorité ecclésiastique, de vérifier les allégations d'une requête d'un certain nombre de franc-tenanciers de Deschambault, Portneuf et S. Alban, sollicitant l'érection canonique d'une paroisse qui serait formée d'une partie de ces trois paroisses; de faire ensuite rapport *de commodo et incommodo*. Les intéressés ont été notifiés par M. le délégué, de se réunir au village de Deschambault, le 16 décembre prochain, à deux heures de l'après-midi.

---

**Sommaire des principaux événements de Septembre**


---

Canada : Le prince George de Galles visite le Canada.—Inauguration du pont en fer construit sur la Rivière S. Charles.—Départ de Mgr d'Ottawa pour Rome.—Mgr Labelle arrive d'Europe.—Sir Hector Langévin visite le Nord-Ouest et la Colombie Anglaise.—4000 catholiques du Manitoba demandent au gouvernement fédéral le désaveu des lois abolissant les écoles séparées et l'usage de la langue française.—arrivée des PP. Eudistes chargés de la fondation d'un collège français à la Baie Ste Marie (Nouvelle-Ecosse).—mort de Mgr Faraud.—Érection du diocèse de Westminster, (C. A.).

Etranger : Congrès ouvrier de Liège.—Révolution dans le Tessin.—Congrès catholique allemand à Pittsburg.—Mort d'Alphonse Karr, écrivain français.—Bill Mc-Inley voté par le Congrès américain.—Entrevue de Guillaume II et de François-Joseph à Rohnstock.—Émeute à Lisbonne.—Congrès anti-esclavagiste à Paris.

Faits divers : Condamnation à 12 ans de pénitencier, d'un nommé Jules Lambert, coupable d'avoir dévalisé sept églises des comtés de Portneuf, Québec et Lévis.—Meurtre d'une Dms Gervais à la Pointe-du-Lac.—Le choléra éclate à Massouah.

# GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE  
DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE  
CANADIENNE

## PIANOS :

Heintzman & Cie.,  
Wm. B Il & Cie.,  
Dominion & Cie.,  
Decker Bros. N.-Y.,  
Schiedmayer, etc.

## HARMONIUMS :

Wm. Be'l & cie.,  
Dominion & Cie.,  
Gornwall & Cie.,  
Burdet & Cie.,  
S. heidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE  
NEW WILLIAMS. LE DAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (SAFES)

VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.  
Téléphon., 278.

MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS  
**CHARLAND & Cie.,**  
LAUZON-LÉVIS.

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des États Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à MM. les curés qui nous ont honoré de leur patronage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourvues.

**LE CATÉCHISME** des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.

# H. A. MARTINEAU

MARCHAND-QUINCAILLIER

11, RUE S.-PIERRE. QUEBEC

Nous avons toujours en mains : Peintures, vitres, coutellerie, etc. Toute commande, verbale ou par lettre, est exécutée avec la plus grande diligence, sans qu'il soit nécessaire d'avoir un compte ouvert, ou d'envoyer de l'argent immédiatement. Les membres du clergé sont spécialement invités à nous honorer de leur patronage.

# == VIGNOBLES CANADIENS ==

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.  
Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

## LA SEMAINE RELIGIEUSE

Est en vente : chez MM. F. Béland, 254, rue Saint-Jean ; L. Drouin et frère, 96, rue Saint-Joseph ; Alfred Gingras, rue Saint-Joseph, et Diles Gastonguay et Vaillancourt, 81, rue Saint-Vallier.

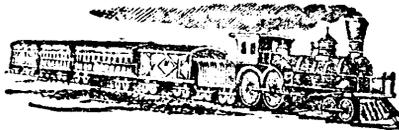
## J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

**SPECIALITÉS :** CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.



## CHEMIN DE FER

\*\*\* QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX \*\*\*

— DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE —

Commencant DIMANCHE le 12 octobre, les trains partiront et arriveront à la JETÉE LOUISE, Québec :

### TRAINS POUR SAINTE-ANNE :

Laisent Québec la SEMAINE, à 7.30 a. m., et 6.30 p. m.

Laisent STE-ANNE, à 5.20 a. m. et 2.50 p. m.

### LES DIMANCHES :

Laisent Québec, à 7.30 a. m., 1.45 p. m. et 6.00 p. m.

Laisent Ste-Anne, à 5.55 a. m., 12.00 (midi) et 4.00 p. m.

Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN,  
Gérant.

W. R. RUSSELL,  
Surintendant